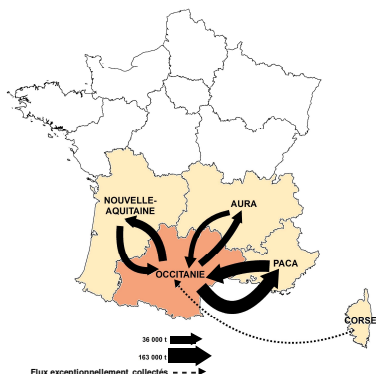


ENQUETE ITOM - Installations de Traitement des Ordures Ménagères

Flux de déchets inter-régionaux

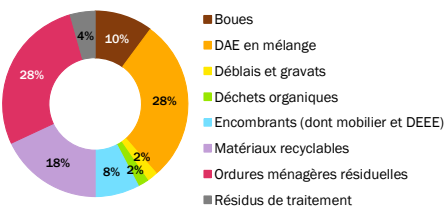


95% des flux traités par les installations d'Occitanie proviennent de la région. Les 5% restant, soit 251 kt, proviennent des régions limitrophes : 84 kt de Nouvelle-Aquitaine, 129 kt de PACA, 36 kt d'AURA. 1,4 kt de déchets de collectes sélectives produits en Corse ont exceptionnellement été triés sur un centre de tri du Gard.

A l'inverse, certains déchets produits en Occitanie ont été traités dans des installations hors Région. C'est le cas pour 251 kt.

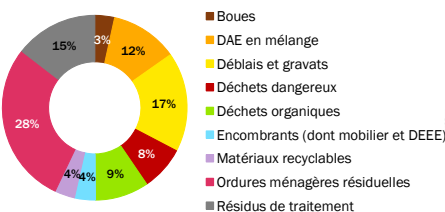
Typologie des déchets provenant des autres régions (pour traitement en Occitanie)

250 810 tonnes



Typologie des déchets produits en Occitanie traités hors région

272 480 tonnes



Les transferts interrégionaux de déchets sont en majorité des déchets résiduels : 69 kt d'OMR, 71 kt de DAE et 19 kt d'encombrants ont été produites dans des départements hors Occitanie et traités en région, alors que 77 kt OMR, 32 kt de DAE et 10 kt d'encombrants produits en Occitanie ont été traités dans des installations des régions limitrophes. Ces « échanges » concernent également des matériaux recyclables, à savoir les emballages, le carton et le bois (45 kt produites hors Occitanie et traitées en Occitanie et, à l'inverse, 9,5 kt produites en Occitanie et traitées dans des centres de tri ou plateformes de compostage de régions limitrophes). Enfin, 33 kt de mâchefers issus de l'incinération en Occitanie sont maturées en PACA alors que 3 kt de mâchefers du Lot-et-Garonne sont enfouies en Occitanie.

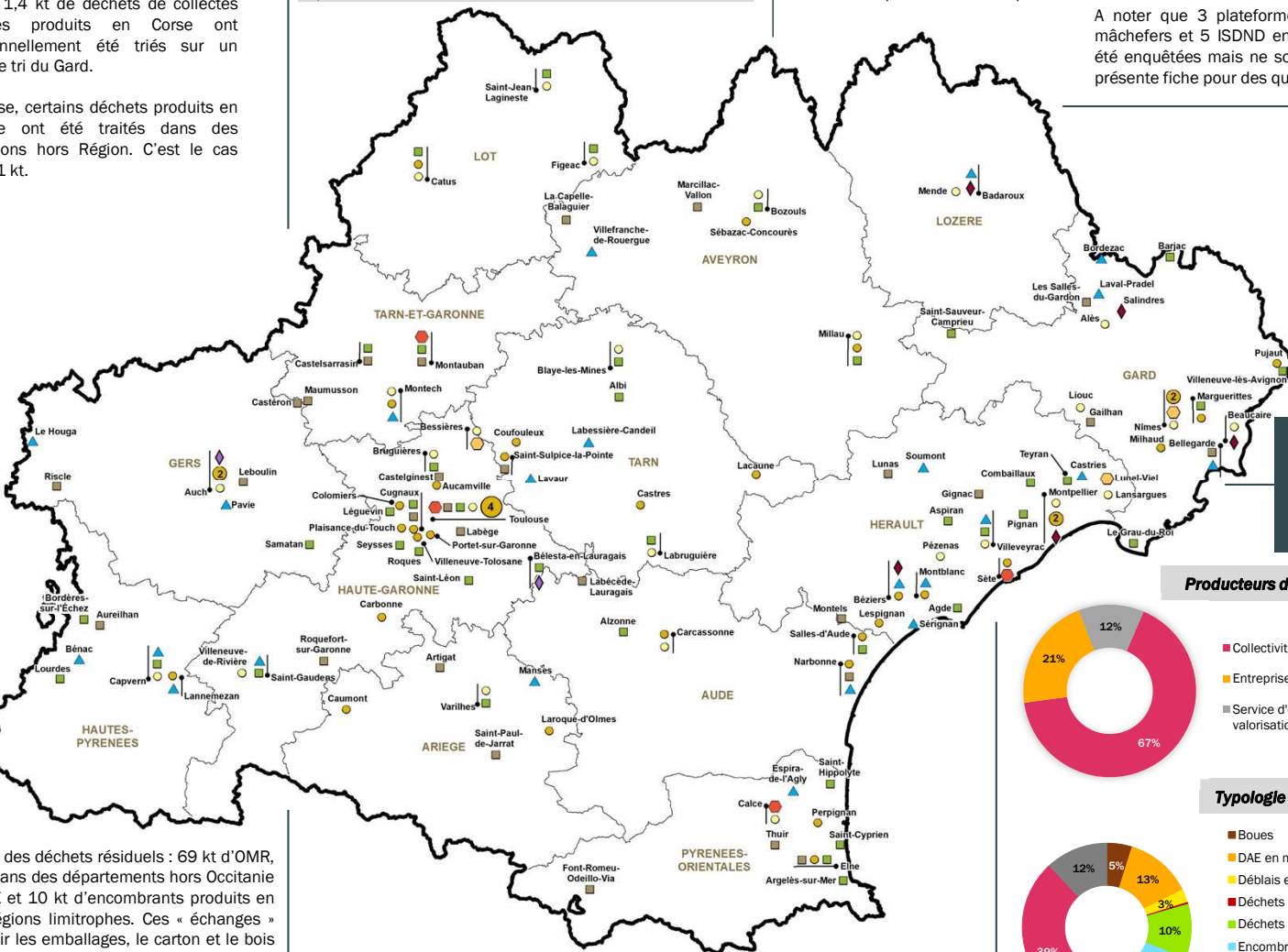
172 Installations enquêtées** :

- ▲ 23 ISDND
- 4 UIOM
- 3 UVE
- 26 centres de tri de collecte sélective
- 40 centres de tri « hors » collecte sélective
- 41 plateformes de compostage de déchets verts
- 28 plateformes de compostage de boues et déchets verts
- ◆ 3 Installations de méthanisation
- ◆ 5 Installations avec « tri-mécano-biologique »

Présentation et champ de l'enquête

L'enquête nationale ADEME « Installations de Traitement des Ordures Ménagères » (ITOM), menée en Occitanie par l'ORDECO, porte sur toutes les installations de traitement qui accueillent des déchets collectés dans le cadre du service public d'élimination des déchets et sur les centres de tri dédiés aux déchets d'activités économiques. En 2018, 172 installations ont ainsi été enquêtées. Le taux de retour à cette enquête est de 78%. Les données présentées correspondent donc à celles de 135 installations.

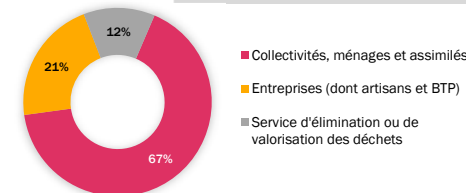
A noter que 3 plateformes de maturation de mâchefers et 5 ISDND en post-exploitation ont été enquêtées mais ne sont pas intégrées à la présente fiche pour des questions de lisibilité.



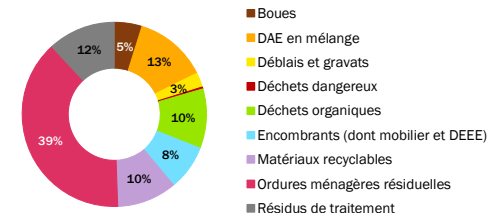
Flux entrants sur les installations d'Occitanie

4 567 kt

Producteurs d'origine des déchets



Typologie des déchets entrants



(*) hors installations n'ayant pas répondu à l'enquête ITOM 2018.

(**) Ont également été enquêtées : 3 unités de co-incinération, 3 plateformes de maturation de mâchefers et 5 ISDND en post-exploitation dont les données n'ont pas été intégrées à cette fiche.